

*Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que notre pays présente des particularismes géographiques et historiques qui imposent des critères spécifiques dans la recherche du progrès social.*

*Nous devons compter, en outre, avec les séquelles de la domination coloniale.*

*Nous devons compter aussi avec les implications nombreuses des Accords d'Évian que le Gouvernement prend l'engagement solennel de respecter.*

*Encore, nous faut-il préciser que ces accords, pour ne pas briser l'élan de notre République démocratique et populaire, doivent dégager concrètement des formules de coopération d'égal à égal, entre deux pays majeurs et indépendants.*

*Cette coopération ne doit pas être une entrave à la réalisation de nos impératifs économiques et sociaux, entre autres, la réforme agraire et la promotion sociale du paysan. Elle postule nécessairement l'algérianisation des cadres de la Nation non dans un « dégageant » massif des techniciens français, mais dans leur relève progressive pour éviter de désarticuler l'administration du pays. Elle doit s'inscrire, cette coopération, dans le respect des vocations originales et culturelles de l'Algérie.*

*Ce qui est certain, c'est que le peuple algérien, après avoir brisé ses chaînes, sera particulièrement attentif aux formules d'édification et apportera à cette réalisation, tous ses soins.*

*Il y a là, mes Chers Collègues, des tâches à long terme, qu'il nous faut ébaucher dans le cadre d'une planification rationnelle des activités du Gouvernement.*

*Ces tâches concernent le domaine essentiel de l'agriculture, de l'industrialisation et de la construction.*

*La réforme agraire apparaît comme un objectif fondamental de la Révolution Algérienne. Le programme de Tripoli n'a pas manqué de le souligner. D'abord, parce que l'Algérie, pays agricole, doit rompre avec les structures qui ont abouti à la spoliation du paysan au profit d'une caste ; le colonat constitué presque exclusivement d'Européens. Ensuite, parce que notre paysannerie qui constitue les quatre cinquièmes de notre pays, a subi les effroyables conséquences d'une guerre de libération à laquelle elle a tout sacrifié. A juste titre, cette paysannerie entend que la Révolution lui apporte, en même temps que l'indépendance, un bien-être parfaitement légitime.*

*Nous ne devons pas oublier que la paupérisation progressive de nos masses agricoles, ou selon un mot qui a fait fortune « leur clochardisation » a entraîné pour l'immense majorité du peuple algérien un revenu moyen annuel de 20.000 francs par tête, tandis que dans les mêmes conditions, celui de l'Européen était de 250.000 à 300.000 francs.*

*Seule une réforme agraire rationnelle, sérieusement adaptée aux nécessités locales, peut bloquer la paupérisation des masses, augmenter et équilibrer les revenus du peuple et mettre un terme, à la fois, au chômage - 2 millions actuellement - et à un phénomène sur lequel l'attention a été rarement attirée : je veux parler de l'exode saisonnier et quelquefois définitif vers la France du cinquième de la main-d'œuvre algérienne - plus de 500.000.*

*Tous les algériens doivent pouvoir rester et vivre dans leur pays. Ce sera là encore, une conquête de l'indépendance.*

*Il est certain par ailleurs, que les Accords d'Évian qui prévoient le dédommagement des grandes entreprises du colonat, peuvent gêner la réalisation de la réforme agraire. Le Gouvernement estime qu'il y a là des difficultés mineures qui peuvent et doivent être résolues dans le cadre d'une coopération authentique.*

*Ainsi les accords agricoles de Bruxelles qui font de l'Europe un client exclusif et privilégié au détriment du Maghreb et de l'Afrique ne doivent en aucune manière gêner notre réforme agraire, en paralysant l'écoulement de notre production agricole. La coopération qui s'instaure entre la France et l'Algérie dans le domaine agricole pourra amener à une adaptation de la situation conforme à l'intérêt de nos paysans.*

*Votre Gouvernement œuvrera dans ce sens.*

*En conclusion, la réforme agraire conditionne toute la construction de l'État Algérien ; urgente et fondamentale, elle doit intervenir aussi rapidement que possible.*

*Cependant, l'Algérie recèle des sources d'énergies importantes en particulier le gaz et le pétrole - et des ressources minérales qui lui permettront d'envisager dans des délais extrêmement rapides, l'industrialisation de plusieurs secteurs de sa production.*

*Le Gouvernement aura l'occasion, à bref délai, de s'expliquer plus en détail sur ce dernier point et sur les planifications qui en résulteront.*